



Agence des aires marines protégées



## UN SITE WEB QUI INFORME SUR LA FRAGILITÉ DES SPOTS DE PRATIQUE EN BRETAGNE

### Présentation du projet

Le littoral abrite de nombreuses espèces protégées. Cohabiter dans cet environnement tout en profitant des activités qu'il propose est possible. Un nouveau site web informe sur la fragilité des spots de pratique en Bretagne : [www.c-monspot.fr](http://www.c-monspot.fr).

Il est né en Baie de Goulven sur la côte Nord Finistérienne dans le cadre de Natura 2000 et des échanges avec l'association Kite-surf 29 mais aussi sur les réseaux sociaux avec le forum kayakdemer.eu.

Il permet :

- d'intégrer son activité sportive dans le respect de la faune sauvage,
- de connaître cette faune sauvage marine (phoques et oiseaux) et d'équilibrer sa pratique de sports et loisirs avec la fragilité du milieu naturel.

Il a été développé et financé par l'Agence des Aires Marines avec le soutien et l'expertise de l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautique, la Maison des dunes de Keremma, le laboratoire GEOMER de la faculté de Brest, la Direction régionale de l'environnement Bretagne, le Conservatoire du littoral.

Les associations GEOCA et Bretagne vivante ont contribué à fournir des informations ainsi que l'ensemble des animateurs des sites Natura 2000.

### Le contenu du site

Des oiseaux nichent sur les plages, les îles et les falaises du littoral. Des phoques utilisent régulièrement les mêmes reposoirs. Il n'est pas toujours évident de savoir, qui ? Où ? Quand ? Et surtout comment limiter, équilibrer son interaction avec la faune sauvage, garantir sa quiétude tout en profitant du spectacle offert par ces espèces. C'est à travers cette ambition que le site web « c-monspot » a été créé. Pouvoir donner les clés « de l'écologie » à chacun pour qu'il puisse les intégrer lui-même dans sa pratique sportive. Quelques lieux sont réglementés, C-mon spot apporte de la lisibilité à ce niveau.

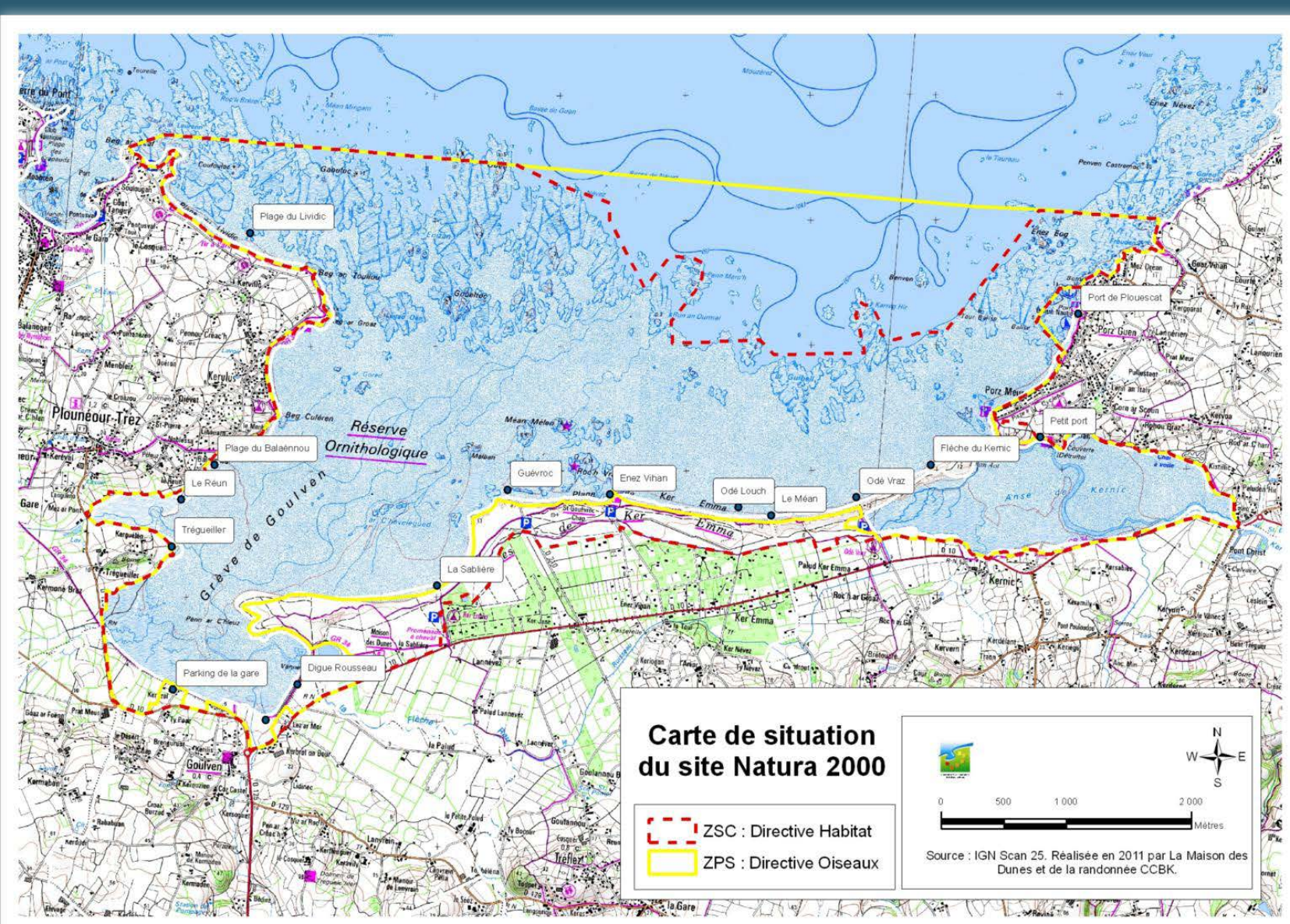
Un projet test grandeur nature en Bretagne. Si C-mon spot fonctionne et qu'il est utilisé, il pourrait être développé à plus grande échelle, avec potentiellement de nouvelles espèces.

### Présentation du contenu du site :

- ▷ **Situer** : une cartographie pour se renseigner sur la sensibilité de votre zone de pratique et sur les comportements à privilégier.
- ▷ **Connaitre**: des fiches espèces pour comprendre.
- ▷ **Connaitre** les aires marines protégées.
- ▷ **Agir, préserver** : des notions sur le dérangement
- ▷ **Agir, contribuer** : partager ses bonnes pratiques en vidéo.
- ▷ **Agir, observer** : les programmes de sciences participatives.

## Le site Natura 2000

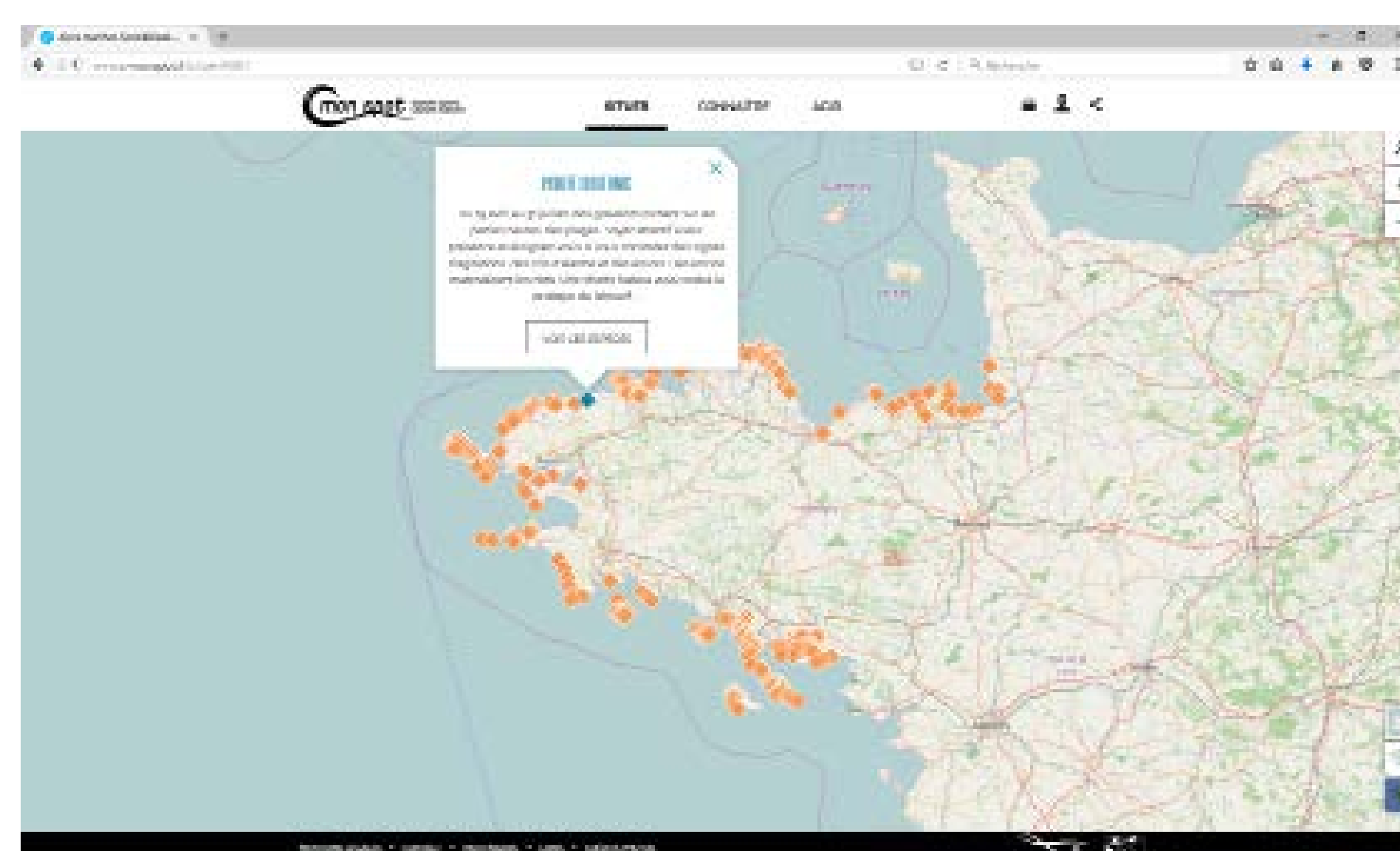
La baie de Goulven se situe sur le littoral Finistérien dans le Pays du Léon à 40 km au nord-est de Brest. Elle s'étend de Beg ar Scaf à l'ouest jusqu'à Porz Guen à l'est et comprend l'anse de Goulven et l'anse du Kernic reliées au centre par un cordon dunaire. Cette zone humide, essentiellement sablo-vaseuse, est l'une des plus vastes du Nord Finistère. Elle accueille durant les périodes de migrations et durant l'hiver des effectifs très importants de canards et d'échassiers.



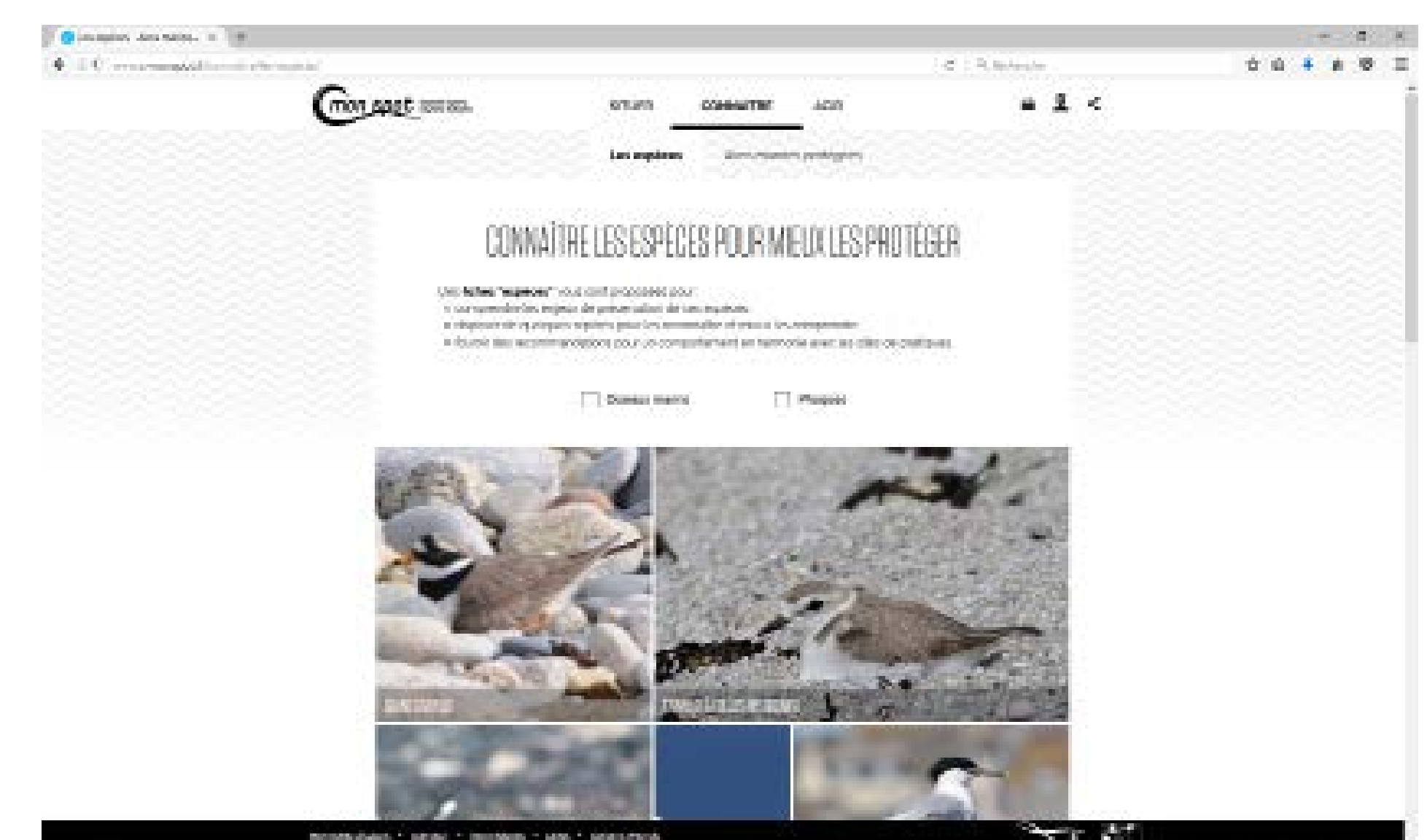
Le site dunaire de Keremma offre un paysage ouvert, constitué de milieux variés, particulièrement intéressants d'un point de vue botanique de part la présence de grandes surfaces de dunes grises et de dépressions humides, ce qui en fait un site remarquable pour les orchidées en Bretagne. Le site a été désigné au titre de la directive « Habitat, faune, flore » en 2007 et au titre de la directive « Oiseaux » en 2006 pour la qualité de ses milieux et de ses espèces.

### Contact :

- Nicolas DAVIAU
- Maison des dunes de Keremma - Communauté de communes de la baie du kernic
- Tél. : 02 98 61 69 69
- Mail : maisondesdunes@gmail.com
- Site internet : [baie-goulven-dunes-keremma.n2000.fr](http://baie-goulven-dunes-keremma.n2000.fr)



Carte de situation des spots



Fiches espèces

Contact Agences des aires marines protégées : [c-monspot@aires-marines.fr](mailto:c-monspot@aires-marines.fr)

#### Stéphanie TACHOIRES

Chargée de mission pêche et usages maritimes  
Tél. : 02 98 33 87 46  
Mail : [stephanie.tachaires@aires-marines.fr](mailto:stephanie.tachaires@aires-marines.fr)

#### Cécile GICQUEL

Chargée de mission Natura 2000  
Tél. : 02 98 33 87 67  
Mail : [cecile.gicquel@aires-marines.fr](mailto:cecile.gicquel@aires-marines.fr)